

Accusé de réception en préfecture
076-217603844-20220331-D33-0322-DE
Date de télétransmission : 05/04/2022
Date de réception préfecture : 05/04/2022

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 31 MARS 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- en exercice 29
- présents 25
- votant par procuration 4
- absent 0
- total des votants 29

xxx

Compte rendu de la séance affiché le 1^{er} avril 2022.

xxx

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi trente et un mars, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Lillebonne, légalement convoqué le vingt-quatre mars, s'est rassemblé en session ordinaire dans la salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Kamel BELGHACHEM, 1^{er} adjoint, ayant reçu délégation, à cet effet, par arrêté du Maire en date du 30 mars 2022 (n°AG/5.4/115/2022).

Conformément aux dispositions dérogatoires mises en œuvre dans le cadre de la lutte contre la COVID 19 et rétablies jusqu'au 31 juillet 2022 par la loi Vigilance sanitaire n°2021-1465 du 10 novembre 2021, le Conseil Municipal pouvait valablement délibérer avec un tiers (et non la moitié) de ses membres en exercice présents et chaque élu pouvait disposer de deux procurations. Par ailleurs, la séance était ouverte au public et a été diffusée, en direct, via le compte Facebook de la commune.

Étaient présents :

M. Kamel BELGHACHEM, Mme Emmanuelle PATIN, M. Yves GIMAY, Mme Marie-Hélène LONGO, M. Franck LEMAÎTRE, Mme Fabienne MANDEVILLE, M. Pascal SZALEK, Mme Evelyne BAILLEUL, Adjointe,

Mme Michelle DAJON, Mme Nathalie CASTEL, M. Sébastien MORO, M. Junior MOUDJIH A FIONG, M. Tarek HAMMAN, M. Damien AUBÉ, M. Fabrice LEPAREUX, M. Omar BELGHACHEM, M. Johan GONZALEZ, M. Philippe LEROUX, Mme Arlette LECACHEUR, M. Patrick WALCZAK, Mme Sylvie DE MILLIANO, M. Patrick CIBOIS, M. Jean-Yves GOGNET, M. Thierry GIMAY, Djémaïa TAKARLI, Conseillers Municipaux.

Excusées :

Mme Christine DÉCHAMPS, Maire, qui donne pouvoir à M. Pascal SZALEK, *excepté pour les comptes administratifs auxquels, en sa qualité d'ordonnateur, elle ne peut prendre part au vote (Délibérations n° D.33/03.22, D.43/03.22 et D.47/03.22)*

Mme Chantal BEAUDOIN qui donne pouvoir à M. Yves GIMAY
Mme Brigitte POLLET qui donne pouvoir à Mme Fabienne MANDEVILLE
Mme Marianne DUHAMEL qui donne pouvoir à M. Johan GONZALEZ

Absent :

//

formant la majorité des membres en exercice.

M. Johan GONZALEZ a été nommé secrétaire par le Conseil Municipal à l'ouverture de la séance.

Délibération n°: D.33/03.22

**Objet : Budget Ville
Compte administratif 2021**

VILLE DE LILLEBONNE
Réunion du Conseil Municipal
Séance ordinaire du 31.03.2022

Délibération n°: D.33/03.22

**Objet : Budget Ville
Compte administratif 2021**

Monsieur BELGHACHEM, 1^{er} Adjoint, ayant reçu délégation du Maire, par arrêté du 30 mars 2022, pour présider la présente séance, rappelle que Madame le Maire, en tant qu'ordonnateur, a l'obligation de rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'elle a exécutées. Il lui appartient, dans ce cadre, à la clôture de l'exercice budgétaire qui intervient au 31 janvier de l'année N+1, d'établir le compte administratif du budget principal.

Le compte administratif retrace l'ensemble des mandats et des titres de recettes de la collectivité. Prenant également en compte les engagements juridiques en dépenses et en recettes, il doit être voté avant le 30 juin au plus tard de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Aussi, au regard de ce qui précède,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L1612-12, L2121-14, L2121-29 et L2121-31,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 25 mars 2021 (n° D.27/03.21) approuvant le budget primitif 2021,

Vu les délibérations en date du 17 juin 2021 (n°D.56/06.21), du 09 décembre 2021 (n°D.91/12.21) approuvant les décisions modificatives relatives à l'exercice 2021,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2021 dressé par le comptable public,

Vu l'arrêté du 30 mars 2022 (n° AG/5.4/115/2022) de Mme le Maire donnant délégation à M. BELGHACHEM pour présider la présente séance du Conseil Municipal,

Considérant que le compte administratif présente les résultats comptables de l'exercice et qu'il doit être soumis à l'assemblée délibérante,

Considérant le rapport de présentation du compte administratif 2021 de la Ville, annexé à la présente délibération,

VILLE DE LILLEBONNE
Réunion du Conseil Municipal
Séance ordinaire du 31.03.2022

Délibération n°: D.33/03.22
Objet : Budget Ville
Compte administratif 2021

Monsieur BELGHACHEM propose au Conseil Municipal :

- d'adopter le compte administratif 2021 de la Ville qui s'établit comme suit :

		Investissement (€)	Fonctionnement (€)	Total cumulé (€)
RÉSULTAT DE L'EXÉCUTION	Titres de recettes émis (A)	4 213 266,65	18 001 612,83	22 214 879,48
	Mandats émis (B)	4 854 831,64	15 706 032,64	20 560 864,28
(1) Solde d'exécution (A-B)		-641 564,99	2 295 580,19	1 654 015,20
(2) RÉSULTAT REPORTÉ N-1		-1 179 110,91	2 227 488,09	1 048 377,18
(3) TOTAL (1+2)		- 1 820 675,90	4 523 068,28	2 702 392,38
RESTES A RÉALISER	Restes à réaliser - recettes (C)	1 236 484,46	0,00	1 236 484,46
	Restes à réaliser - dépenses (D)	2 279 054,16	0,00	2 279 054,16
(4) Soldes des restes à réaliser (C-D)		-1 042 569,70	0,00	-1 042 569,70
(5) RÉSULTAT CUMULÉ (3+4)		-2 863 245,60	4 523 068,28	1 659 822,68

**DÉLIBÉRATION ADOPTÉE PAR 21 VOIX POUR (ELUS DE LA MAJORITE)
ET 7 ABSTENTIONS (M. Philippe LEROUX, Mme Arlette LECACHEUR, M. Patrick WALCZAK,
Mme Sylvie DE MILLIANO, M. Patrick CIBOIS, M. Jean-Yves GOGNET, Mme Djémaïa TAKARLI,
ELUS DE L'OPPOSITION) ;**

étant rappelé l'absence physique de Mme le Maire en séance.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

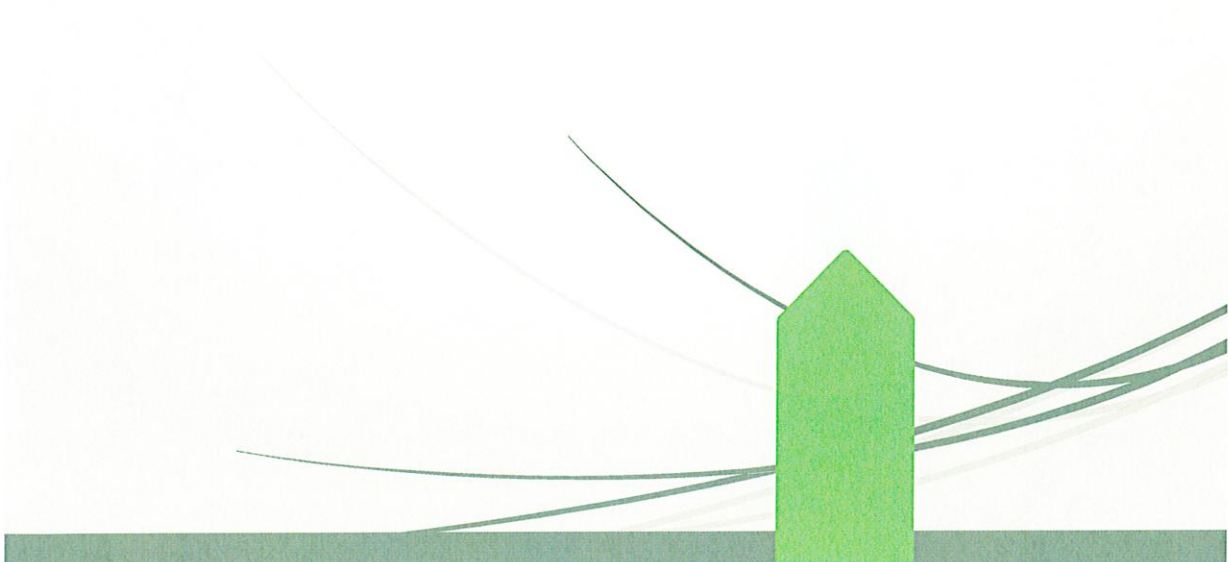
Et ont les membres présents signé au registre après lecture.

Pour extrait certifié conforme,
Par délégation du Maire,
Le 1^{er} Adjoint,

Kamel BELGHACHEM.

VILLE DE LILLEBONNE

Synthèse du Compte Administratif 2021



VUE D'ENSEMBLE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

2

FONCTIONNEMENT	
Dépenses (a)	15 706 032,64€
Recettes (b)	18 001 612,83€
Résultat de fonctionnement (c=b-a)	2 295 580,19€
Résultat de fonctionnement reporté N-1 (d)	2 227 488,09€
Résultat de clôture 2021 (e = c+d)	4 523 068,28€
INVESTISSEMENT	
Recettes (a)	4 213 266,65€
Dépenses (b)	4 854 831,64€
Déficit N-1 investissement (c)	1 179 110,91€
Dépenses totales (d=b+c)	6 033 942,55€
Solde d'exécution (e=d-a)	- 1 820 675,90€
Restes à réaliser	1 236 484,46€
Recettes (x)	2 279 054,16€
Dépenses (y)	- 1 042 569,70€
solde (f= x-y)	- 2 863 245,60€
Besoin de financement de l'investissement 2021 (g= e+f)	- 2 863 245,60€
RÉSULTATS 2021	
Excédent de fonctionnement	4 523 068,28€
Besoin de financement de l'investissement	- 2 863 245,60€
Résultat global de clôture	1 659 822,68€
Affectation du résultat	
à la couverture du besoin de financement C/1068	2 863 245,60€
à l'excédent de fonctionnement reporté C/002 :	1 659 822,68€

- Le résultat de la section de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice 2021 s'élève à **+ 4 523 068,28 €**.

- Il doit couvrir prioritairement le besoin en financement de la section d'investissement, soit **- 2 863 245,60 €**.

- Pour 2021, l'excédent de fonctionnement reporté s'établit par conséquent à **1 659 822,68€**, contre **2 227 488,09€** en 2020.

Libellé	Dépenses en Euros					Recettes en Euros					
	BP	BG	CA	RAR	Tx d'exécution *	Libellé	BP	BG	CA	RAR	Tx d'exécution *
Charges à caractère général	3 791 266,09	3 833 784,09	3 423 957,77		89,31%	Produits des services	853 802,00	853 802,00	809 459,09		94,81%
Charges de personnel	8 176 529,00	8 176 529,00	7 945 513,64		97,17%	Impôts et taxes	15 724 993,00	13 151 321,00	13 253 851,44		100,78%
Autres charges de gestion courante	2 844 720,00	2 841 790,00	2 739 890,07		96,41%	Dotations, subventions, participations	779 927,00	3 555 411,00	3 610 738,21		101,56%
Atténuations de produits	214 228,00	214 228,00	213 497,00		99,66%	Autres produits de gestion courante	130 335,00	130 335,00	163 332,66		125,32%
Charges financières	273 000,00	273 000,00	252 078,51		92,34%	Atténuations de charges	38 888,00	38 888,00	51 893,88		133,44%
Charges exceptionnelles	8 100,00	8 100,00	4 999,88		61,73%	Produits financiers	7 500,00	7 500,00	10 053,57		134,05%
Opérations d'ordre	4 341 090,00	4 503 104,00	1 126 095,77			Produits exceptionnels	0,00	0,00	68 742,99		
Dépenses imprévues	124 000,00	148 260,00				Opérations d'ordre	10 000,00	34 050,00	33 540,99		98,51%
						Excédent reporté de fonctionnement	2 227 488,09	2 227 488,09	2 227 488,09		100,00%
Total fonctionnement	19 772 933,09	19 998 795,09	15 706 032,64		89,44%	Total fonctionnement	19 772 933,09	19 998 795,09	20 229 100,92		101,15%
Immobilisations incorporelles	310 385,00	379 960,82	77 417,66	204 967,66	74,32%	Dotations, fonds divers et réserves	740 000,00	740 000,00	764 438,67	0,00	103,30%
Subventions d'équipements versées	207 000,00	292 536,73	141 473,84	147 076,09	98,64%	Subventions d'investissement reçues	122 959,00	384 705,45	176 088,64	236 484,46	107,24%
Immobilisations corporelles	1 363 279,00	1 836 568,38	1 501 662,39	317 712,99	99,06%	Emprunts et dettes assimilées	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	100,00%
Immobilisations en cours	2 711 200,00	3 427 113,45	1 610 782,49	1 609 297,42	93,96%	Immobilisations en cours	0,00	0,00	4 202,04	0,00	
Dépenses financières	1 452 185,00	1 452 185,00	1 451 340,37	0,00	99,94%	Produits des cessions	0,00	0,00			
Autres (dotations, subventions, participations)	20 000,00	20 000,00	19 888,21	0,00	99,44%	Excédents de fonctionnement capitalisés	2 123 715,84	2 123 715,84	2 123 715,84		100,00%
Dépenses imprévues	130 000,00	130 000,00				Opérations d'ordre	4 359 821,00	4 521 835,00	1 144 821,46		
Opérations d'ordre	28 731,00	52 781,00	52 266,68		99,03%						
Déficit reporté d'investissement	1 179 110,91	1 179 110,91	1 179 110,91		100,00%						
Total investissement	7 401 890,91	8 770 256,29	6 033 942,55	2 279 054,16	94,79%	Total investissement	8 346 495,84	8 770 256,29	4 213 266,65	1 236 484,46	102,64%
Total Général	27 174 824,00	28 769 051,38	21 739 975,19	2 279 054,16	92,11%	Total Général	28 119 428,93	28 769 051,38	24 442 367,57	1 236 484,46	101,89%

* Le total du taux d'exécution est la moyenne des taux d'exécution des chapitres renseignés (avec restes à réaliser)

Le taux d'exécution des dépenses de fonctionnement inscrites au budget est d'un niveau inférieur à celui de 2020, s'élevant à 89% (91% en 2020). Il s'explique en majeure partie par la non-réalisation de dépenses, dans le cadre de la crise sanitaire, au chapitre des charges à caractère général (011).

Les recettes de fonctionnement sont traditionnellement légèrement sous-évaluées par prudence, ce qui explique un taux de réalisation de ces recettes supérieur à 100 %.

Le taux de réalisation des recettes réelles d'investissement s'élève à 102% (avec RAR) pour 2021. Il était de 74% en 2020 et 97 % en 2019. Cette évolution s'explique notamment par la sollicitation des fonds de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) et l'absence de recours à l'emprunt en 2020.

En dépenses d'investissement, on constate un taux de réalisation de 94% (avec les RAR) pour 2021, alors qu'il n'était de 86% en 2020 et 93% en 2019.

ÉVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	2020	%	2021	%	Evolution
70 - Produits des services du domaine	827 958,59	4,55%	809 459,09	4,50%	-2,23%
73 - Impôts et taxes	15 778 159,30	86,80%	13 253 851,44	73,76%	-16,00%
74 - Dotations, subventions, participations	1 145 546,25	6,30%	3 610 738,21	20,10%	215,20%
75 - Autres produits de gestion courante	148 466,33	0,82%	163 332,66	0,91%	10,01%
013 - Atténuations de charges	41 431,30	0,23%	51 893,88	0,29%	25,25%
76 - Produits financiers	1 394,84	0,01%	10 053,57	0,06%	620,77%
77 - Produits exceptionnels	235 115,31	1,29%	68 742,99	0,38%	-70,76%
Total Fonctionnement	18 178 071,92	100,00%	17 968 071,84	100,00%	-1,16%

Les recettes de fonctionnement s'élevaient à 17,9 M€ en 2021, soit une diminution de 1,16 % par rapport à 2020. Cela s'explique par :

- Une baisse des **produits des services du domaine** suite à la fermeture de certains services liée à la pandémie de la Covid 19.
- La baisse des produits d'impôts et taxes s'explique par le versement de la compensation de la réforme de la fiscalité locale sur le chapitre des dotations, malgré une hausse de la DSC (Dotation de Solidarité Communautaire) de 63 000€ par rapport à 2020.
- La hausse des **dotations** s'explique par le versement de la compensation de la réforme de la fiscalité locale ainsi que par la réévaluation du montant à la hausse de la Dotation de Solidarité Rurale (DSR) et la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) pour 2021.
- Les **produits exceptionnels** sont les rattachements annulés, le remboursement de sinistres, les avoirs et les cessions. La forte volatilité de cette recette explique qu'elle soit très souvent exclue des analyses financières afin de ne pas fausser les comparaisons.

ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Postes de dépenses	Réalisations 2020	%	Réalisations 2021	%	Evolution
011 - Charges à caractère général	3 093 260,23	21,94%	3 423 957,77	23,48%	10,69%
012 - Charges de personnel	7 763 267,57	55,06%	7 945 513,64	54,50%	2,35%
65 - Autres charges de gestion courante	2 712 422,16	19,24%	2 739 890,07	18,79%	1,01%
014 - Atténuations de produits	211 261,00	1,50%	213 497,00	1,46%	1,06%
66 - Charges financières	295 325,63	2,09%	252 078,51	1,73%	-14,64%
67 - Charges exceptionnelles	25 152,20	0,18%	4 999,88	0,03%	-80,12%
Total fonctionnement	14 100 688,79	100,00%	14 579 936,87	100,00%	3,40%

Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 3,40 % comparé à l'année 2020. Cela s'explique par :

- Une hausse de 10,69% des charges à caractère général. En 2021, les services ont retrouvé un fonctionnement un peu plus normal par rapport à 2020, même si certains services municipaux ont continué de subir certaines fermetures temporaires.
- Une hausse de 2,35% du chapitre 012. Retour progressif au fonctionnement normal des services avec un renforcement des mesures d'entretien notamment dans les structures accueillant du public. De plus, les élections régionales et départementales ont mobilisé davantage de personnel municipal. S'ajoute à cela l'augmentation habituelle du GVT (Glissement Vieillessement Technicité).
- Une baisse de -14,64% en 66. Diminution des charges de la dette suite à la non contractualisation de l'emprunt 2020.
- Les charges exceptionnelles ont diminué en 2021 suite à la subvention exceptionnelle versée au GIP en 2020.

ÉVOLUTION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT

	2020	%	2021	%	variation
Dotations, fonds divers, réserves	2 985 801,00	71,46%	2 888 154,51	87,39%	-3,27%
Subventions d'invest. reçues	392 457,71	9,39%	412 573,10	12,48%	5,13%
Emprunts et dettes assimilées*	800 000,00	19,15%	0,00	0,00%	-100,00%
Immobilisations incorporelles	78,24	0,00%	0,00	0,00%	-100,00%
Immobilisations en cours	0,00	0,00%	4 202,04	0,13%	
Total recettes d'investissement	4 178 336,95	100,00%⁴	3 304 929,65	100,00%⁴	-20,90%⁴

* réalisation hors restes à réaliser

L'évolution du chapitre dotations, fonds divers et réserves s'explique par le fait que la couverture de besoin de financement (compte 1068) est moins importante en 2021 qu'en 2020.

L'augmentation des subventions d'investissement s'explique par la poursuite active de recherche de financements.

Il n'y a pas eu de nouvel emprunt en 2020, donc pas de mobilisation sur 2021. L'emprunt contracté en 2021 sera mobilisé au 1^{er} trimestre 2022. Il est donc comptabilisé en restes à réaliser sur l'exercice 2022.

ÉVOLUTION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

	2020	2021	Evolution
20 - Immobilisations incorporelles	182 450,69	282 385,32	3,99%
21 - Immobilisations corporelles	1 212 901,99	1 819 375,38	25,69%
23 - Immobilisations en cours	1 911 639,56	3 220 079,91	45,47%
16 - Remboursement d'emprunts	1 398 262,42	1 451 340,37	20,49%
204 - Subventions d'équip. versées	467 667,25	288 549,93	4,07%
Autres	29 709,76	19 888,21	0,28%
Total	5 202 631,67	7 081 619,12	100,00%
			36,12%

Le programme d'investissement 2021 a été réalisé à 94%, ce qui explique les évolutions à la hausse des immobilisations par rapport à 2020.

Les subventions d'équipement versées ont baissé de 38,30%, suite au versement du dernier tiers du fonds de concours de la ville pour les travaux de la RD 173 en 2020. En 2021, les subventions d'équipement versées sont composées de la participation aux travaux d'aménagement du Crédit Mutuel, de la subvention d'investissement à l'Association Culturelle Juliobona (ACJ) et des aides aux particuliers (ORFO/AVAP/aides aux énergies).

LES RESTES À RÉALISER

Section d'investissement (en M€)	2020 (reportés sur BP 2021)	2021 (reportés sur BP 2022)
Restes à réaliser dépenses	1 206 351,38	2 279 054,16
Restes à réaliser recettes	261 746,45	1 236 484,46
Solde	-944 604,93	-1 042 569,70

Evolution des restes à réaliser



LISTE DES PRINCIPAUX RESTES À RÉALISER

(LISTE NON EXHAUSTIVE)

Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant	Libellé	Montant
Création de la maison de l'enfance et de la famille - Solde	38 711,31	Subvention pour installation de bornes de rechargement pour véhicules électriques par l'ADEME	8 878,00
RD 173 - Extension du réseau ERDF	13 809,72	Solde des participations de la CAF pour la création de la MEF	66 076,00
Étude fonds friche crèche-Ilot nord	24 750,00	Participation DSIL pour travaux d'installation de panneaux photovoltaïques à l'HDV	5 200,00
Véhicule hydrogène - Kangoo maxi ZE	40 697,16	Subvention du Département pour les Tennis O. Leclerc	10 605,00
2 Véhicules berlingo	38 500,00	Subvention du Département et de la DSIL pour travaux de rénovation thermique du DOJO et salle Ostermeyer	18 770,00
Définition du programme de travaux de réhabilitation du complexe sportif BIGOT	16 740,00	Participation de la DSIL pour travaux de rénovation du bâtiment des maternelles du centre de Loisirs	23 370,90
Étude schéma directeur	151 704,00	Subvention de la Région pour l'achat d'un véhicule à hydrogène	10 000,00
Participation démolition phase 2 - fonds friche crèche	92 000,00	Subvention du Département et de la DSIL pour travaux de rénovation thermique du centre de Loisirs	85 018,00
Rachat anticipé du 33 rue du Havre	152 679,00	Subvention du Département pour la création de 8 poteaux incendie	6 080,00
Ecrans numériques interactifs pour les écoles	21 500,00	Emprunt 2021	1 000 000,00
Remplacement de jeux au jardin Jean Rostand	31 608,00		
Remplacement et installation des portes automatiques de l'hôtel de ville	11 460,00		
Travaux de menuiserie extérieure - verrière école maternelle Glatigny	57 297,89		
Travaux d'aménagement des sanitaires du groupe scolaire du Clairval	53 206,40		
Travaux de portique-dallage-passerelle et dalle de scène au CCJ	38 023,20		
Travaux de structure en lamelle-collé à la salle Ostermeyer	81 456,00		
Travaux de requalification de la rue du Val Infray	1 016 328,80		
Participations ORFO/AVAP	18 776,09		
Travaux de suppression de ronds bois et pose de patine avenue Bettencourt	30 033,22		
Travaux de démolition d'habitations pour projet maison de santé	25 970,00		
Travaux de reprise de concessions au cimetière	21 000,00		
TOTAL	1 976 250,88	TOTAL	1 233 997,90

AUTOFINANCEMENT

	2020	2021	Evolution 2020/2021
Recettes de gestion	17 941 562 €	17 889 275 €	-0,29%
Dépenses de gestion	13 780 211 €	14 322 858 €	3,94%
Épargne de gestion	4 161 351 €	3 566 417 €	-14,30%
Résultat financier	-293 931 €	-242 0251 €	-17,66%
↳ dont intérêts	294 726 €	251 779 €	-14,57%
Résultat exceptionnel hors cessions	27 827 €	62 741 €	125,47%
↳ dont produits exceptionnels hors cessions	52 979 €	67 741 €	27,86%
↳ dont charges exceptionnelles	25 152 €	5 000 €	-80,12%
Épargne brute hors cessions	3 895 247 €	3 387 133 €	-13,04%
Remboursement du capital courant	1 398 262 €	1 451 340 €	3,80%
Épargne nette hors cessions	2 496 985 €	1 935 793 €	-22,47%

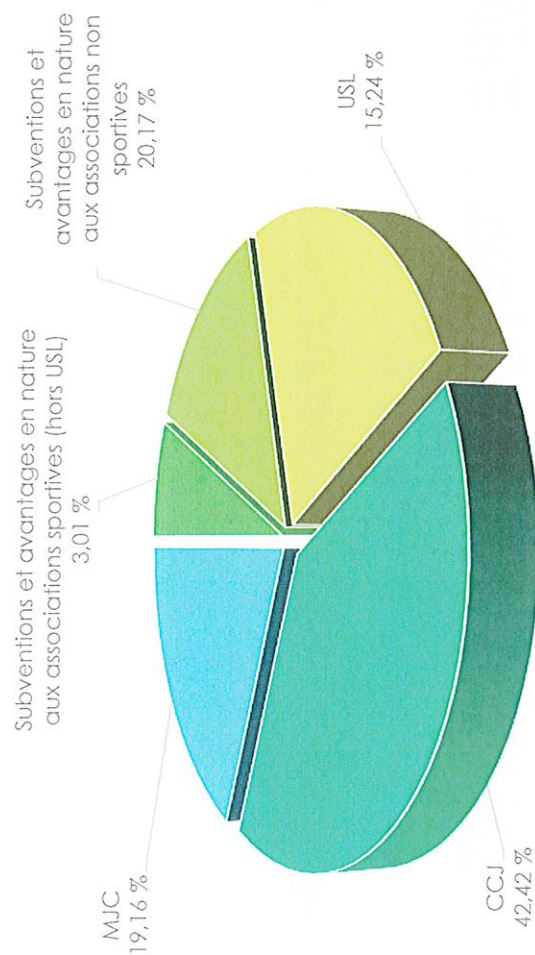
La **capacité d'épargne nette** de la Ville a baissé de 22 % entre 2020 et 2021. Les résultats 2020 avaient un caractère exceptionnel qui permettaient d'abonder la part des fonds propres nécessaires à la réalisation du programme d'équipements et de modérer le recours à l'emprunt.

GESTION DE LA DETTE

Année	Intérêts	Capital	Annuité	Capital restant dû au 31/12	Emprunt mobilisé au CA
2018	336 750,22 €	1 322 379,38 €	1 659 129,60 €	11 866 571,52 €	2 113 000,00 €
2019	332 815,46 €	1 317 705,32 €	1 650 520,78 €	11 937 782,75 €	1 400 000,00 €
2020	294 725,63 €	1 398 262,42 €	1 692 988,05 €	11 339 520,33 €	800 000,00 €
2021	251 778,51 €	1 451 340,37 €	1 703 118,88 €	9 888 179,96 €	0,00 €

MONTANTS DES SUBVENTIONS ET AVANTAGES EN NATURE AUX ASSOCIATIONS

Subventions et avantages en nature associations sportives	Subventions et avantages en nature associations non sportives
Subvention USL	Subvention CCJ
279 117,96 €	672 898,84 €
Avantages en nature USL	Avantages en nature CCJ
123 594,17 €	448 077,49 €
Subventions aux associations sportives (hors USL)	Subvention MJC
41 874,65 €	199 320,11 €
Avantages en nature associations sportives (hors USL)	Avantages en nature MJC
37 659,29 €	306 967,74 €
	Subventions aux associations non sportives
	Subventions exceptionnelles aux associations non sportives
	800,00 €
	Avantages en nature associations non sportives
	395 407,61 €
TOTAL	TOTAL
482 246,07 €	2 160 109,63 €



STRUCTURE DES GARANTIES D'EMPRUNTS

BENEFICIAIRES	MONTANT INITIAL	CRD AU 31/12/2021	REPARTITION DETTE	INTERETS	CAPITAL
LOGEO SEINE ESTUAIRE	34 538 038,94	27 395 115,04	73,62%	229 920,38	1 494 734,32
IMMOB BASSE SEINE	990 203,00	621 511,26	1,67%	9 401,46	74 893,32
LOGEAL IMMOBILIERE	6 364 857,51	4 284 532,23	11,51%	42 123,90	247 505,12
CDC HABITAT SOCIAL SA HLM	2 752 619,46	450 682,09	1,21%	9 141,53	57 180,53
SEMINOR	6 349 659,09	4 458 374,79	11,98%	62 343,33	212 727,70
TOTAL	50 995 378,00	37 210 215,41	100,00%	352 930,60	2 087 040,99

Répartition de la dette garantie 2021 par bénéficiaires

